

L'autre jour, le chef du Nouveau parti démocratique a déclaré que l'Accord de libre-échange interdisait aux provinces de procéder au reboisement de leurs forêts. L'Accord ne dit rien en ce sens. Le chef du NPD se trompe.

\* \* \*

### LES TRAVAUX PUBLICS

#### LA VENTE DE TERRAINS À MOISIE, AU QUÉBEC—LA LETTRE ENVOYÉE AU MINISTRE

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Monsieur le Président, je reviens sur l'affaire Moisie auprès du ministre de la Défense nationale. Cette affaire concerne des terres de l'État, évaluées à 4,5 millions de dollars et vendues 187 000 \$ à des amis du premier ministre après la modification de l'appel d'offres à la suite d'une ingénère. Ces faits sont connus et n'ont pas été démentis. Ma question concerne la lettre envoyée au domicile du ministre des Travaux publics par le chef de section chargé de surveiller le bon déroulement de cet appel d'offres à ce ministère.

Je veux simplement savoir ce qui s'est produit lorsque le ministre des Travaux publics a reçu cette lettre chez lui vers la fin de mai ou le début de juin. Qu'en a-t-il fait? Je pose cette question en sachant fort bien qu'elle ne concerne pas directement l'enquête que mène actuellement la GRC, mais qu'elle se rapporte très précisément aux moeurs du gouvernement.

**L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, le député a fait précéder sa question d'une suite d'allégations et de sous-entendus. Il fonctionne malheureusement toujours de cette façon.

**M. Kaplan:** C'est consigné au compte rendu.

**M. Beatty:** Le député a déjà été, comme moi, solliciteur général du Canada. Il sait fort bien que tous les parlementaires sont tenus de collaborer entièrement avec la GRC et se garder de nuire à une enquête en cours.

**M. Lapierre:** Qu'avez-vous fait hier?

**M. Beatty:** Si les députés ont raison et qu'il s'est passé quelque chose d'irrégulier, il serait alors parfaitement normal de confier le problème à la GRC. Les fonctionnaires concernés et l'information pertinente seraient, comme en pareil cas, mis à la disposition de la GRC. Si mon vis-à-vis possède des renseignements particuliers, qu'il les communique à la GRC.

#### ON DEMANDE CE QU'IL EST ADVENU DE LA LETTRE

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Monsieur le Président, je vais à nouveau demander au ministre de la Défense nationale ce qu'on a fait de la lettre lorsque le ministre des Travaux publics l'a reçue. L'a-t-on remise au gouvernement, au premier

ministre, à la GRC? L'a-t-on brûlée? Qu'est-il arrivé à cette lettre lorsque le ministre des Travaux publics l'a reçue?

**M. Boudria:** Où est-elle?

**L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale):** Le député lance encore des sous-entendus par ses questions, monsieur le Président, alors qu'il sait fort bien que la police est actuellement en train d'examiner cette affaire.

**M. Boudria:** La police d'hier ou d'aujourd'hui?

**M. Beatty:** Tant que la police n'a pas terminé son enquête, on ne doit pas s'interposer.

**M. Kaplan:** Où est la lettre.

**M. Tobin:** Oui, où est-elle?

**M. Beatty:** Si le député d'en face possède des renseignements le moins pertinents, qu'il les communique à la GRC.

[Français]

#### LE PRIX DE VENTE—L'IDENTITÉ DES ACHETEURS—L'INTÉRÊT DES CANADIENS

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, hier, il n'y avait pas d'enquête par la Gendarmerie royale, aujourd'hui, cela a été lancé pour enterrer l'affaire, pour permettre au gouvernement de se cacher jusqu'après la campagne électorale. Ma question est la suivante: Est-ce que le ministre de la Défense nationale croit qu'il était prudent pour le gouvernement de vendre un site avec 90 maisons, avec plusieurs autres édifices, avec des terrains d'une bonne valeur touristique sur la rivière Moisie, pour une valeur de seulement 4 p. 100, pour un prix d'achat de 4 p. 100 de la valeur de quatre millions et demi de dollars qui a été mis sur une propriété par le ministre de la Défense nationale? Pourquoi le gouvernement a-t-il continué avec cette vente à des amis du premier ministre au lieu de retirer la propriété pour chercher le meilleur rendement pour les citoyens du Canada?

[Traduction]

**L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, je pensais qu'il y avait un règlement interdisant de prêter des intentions. La façon dont le député a préfacé sa question prête des intentions au gouvernement qui n'existent pas.

Le député devrait savoir qu'une enquête de la GRC est actuellement en cours. Si elle peut être terminée rapidement, et je le souhaite, j'espère que les résultats montreront qu'il n'y a eu aucun acte criminel, le ministre des Travaux publics sera alors à la Chambre et il pourra répondre aux questions, notamment aux allégations et aux insinuations sans fondement de l'autre côté.